RAPPORT 2024-2025
COLLECTIF EST-DU-QUÉBEC

Rédigé le 28 novembre 2024

INTRODUCTION

Le 16 novembre 2022, le Collectif Est-du-Québec signe l'*Entente 2023-2026* entre l'AQDMD et le Collectif Est-du-Québec, dont l'objectif global est de créer une relation de confiance et de collaboration entre l'Association et les collectifs régionaux afin de conserver un contrôle sur l'usage du nom de l'Association.

Le volet éducatif et informatif en regard des soins de fin de vie, dont l'aide médicale à mourir, est alors l'essentiel de la mission du Collectif. Les membres fondateurs du Collectif ont décidé de relever ce défi après avoir accompagné un proche qui avait demandé l'aide médicale à mourir. Étant le deuxième accrédité par l'AQDMD, notre Collectif a d'abord profité de l'expertise du premier collectif accrédité, soit Le Collectif Québec qui œuvrait alors principalement dans la ville de Québec depuis quelques années déjà.

L'objectif que s'était alors fixé l'équipe était de rejoindre en présentiel 3000 citoyens au cours de la période 2023-2024, ce qui s'avère un projet pour le moins audacieux. En effet, notre territoire d'intervention comprend deux régions administratives: le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-îles-de-la-Madeleine, comprenant en tout 14 MRC sur un territoire linéaire à parcourir de plus de 1200 kilomètres sur le continent en plus du transport en bateau ou avion pour joindre les Îles-de-la-Madeleine. Le territoire est occupé par 291 000 citoyens dans plus de 150 municipalités. Ce sont les deux régions qui recèlent les plus hauts pourcentages de personnes âgées (65 ans et plus) au Québec, soit 28.4% au Bas-Saint-Laurent et 30.4% en Gaspésie-îles-de-la-Madeleine. C'est aussi le coin de pays qui compte le plus de municipalités dévitalisées et un fort pourcentage de ménages à faibles revenus.

Le Collectif est responsable de son fonctionnement et de son financement. À ce jour l'équipe a pu rejoindre 3100 personnes en présentiel (1873 en 2023 et 1227 en 2024) en organisant 39 conférences et 3 ateliers. Par principe, l'admission aux diverses activités du Collectif est toujours gratuite, afin d'être le plus inclusif possible. Le Collectif n'a aucun poste budgétaire en publicité et promotion. Les dépenses sont essentiellement pour les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration, de location de salle et de papeteries (photocopies). Le Collectif n'a

profité d'aucun programme de subvention directement. Le financement provient des contributions volontaires des participants aux activités, de contribution des budgets discrétionnaires de nos députés et ministres à Québec et Ottawa (Diane LeBoutillier, Maité Blanchette Vézina, Pascal Bérubé, Joël Arseneau, Kristina Michaud, Maxime Blanchette-Joncas), des appuis financiers des organismes communautaires et dans une moindre mesure du secteur privé.

Cependant le Collectif a pu compter d'abord sur les services conseils de la permanence de l'AQDMD et parfois de l'expertise de leur firme de communication.

Le Collectif a aussi, dès décembre 2023, conclus une entente de collaboration avec le Carrefour 50+ du Québec en tant que partenaire privilégié, qui s'appuie sur un réseau de 133 clubs de 50 ans et plus sur notre territoire. D'ailleurs ce partenaire a été impliqué dans plus de 75% de nos conférences et ateliers, la plupart du temps, en tant que partenaire principal.

Enfin, nous avons été privilégiés de pouvoir compter sur la participation du président de l'AQDMD, le Dr Georges L'Espérance qui a pu se rendre disponible en tant que conférencier des 39 conférences de notre Collectif puisque celui-ci réside dans notre région.

Selon le rapport 2023-2024 de la Commission des soins de fin de vie, 7.3% des décès l'ont été par l'aide médicale à mourir (AMM) au Québec. Pour la région administrative du Bas-Saint-Laurent (01), il y a eu 260 décès par AMM soit 10.6%, ce qui est le 2e plus élevé au Québec après la région de Lanaudière. En ce qui a trait à la région Gaspésie-îles-de-la-Madeleine (11), il y a eu 74 décès par AMM, soit 5.7% ce qui est un peu inférieur à la moyenne québécoise de 7.3%

MISSION ET DÉFENSE DES DROITS DES AÎNÉS

Le volet éducatif et d'information est l'essentiel de la mission du Collectif. En 2023-2024 notre équipe a privilégié de rejoindre les personnes âgées (65 ans et plus) qui sont de loin les citoyens les plus intéressés à en apprendre davantage sur les soins de fin de vie, et surtout, sur l'aide médicale à mourir. Nous estimons donc avoir rejoint en présentiel 3% des 84 000 aînés de notre région puisqu'ils représentaient environ 80% des participants à nos activités.

Le droit de mourir dans la dignité se révèle un aspect non négligeable de la défense des droits des aînés de notre mission en région. En effet on a pu compter sur plusieurs organismes communautaires dont l'essentiel de leur mission vise la défense des droits des ainés: Le Carrefour 50+ du Québec, AQDR secteur Rivière-du-Loup, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la Madeleine, le réseau FADOQ

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, l'ADAUQAR. D'autres organismes communautaires ont aussi une préoccupation pour la qualité de vie des aînés. Les 8 CAB (centres d'action bénévole) et notamment le volet appui aux proches aidants qui ont été nos partenaires; les deux sociétés Alzheimer de notre territoire, celle du Bas-Saint-Laurent et celle de la région Gaspésie Îles-de-la-Madeleine. Enfin on a pu rejoindre 4 communautés anglophones avec des conférences en langue anglaise.

CONFÉRENCES ET ATELIERS EN 2024

Nos conférences et ateliers ont été soutenus financièrement par nos partenaires principaux, plusieurs partenaires secondaires, des commanditaires, ainsi que par des contributions volontaires versés par nos participants.

- 18 février, conférence à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, partenaire principal Club 50+ de Saint-Hubert.
- 6 mars, atelier à Price, partenaires principaux Club 50 + de Mont-Joli et Caisse Desjardins de Mont-Joli et Est de la Mitis.
- 7 mars, conférence à St-Anaclet de Lessard, partenaire principal Résidence L'Héritage.
- 12 mars, conférence à Rimouski, partenaire principal Centre polyvalent des ainés Rimouski-Neigette.
- 14 mars, conférence à Rivière-du-Loup, partenaire principal Résidence les Bâtisseurs.
- 6 mai, conférence à New Richmond, partenaire principal Club 50+ de New Richmond.
- 6 mai, conférence en anglais à New Carlisle, partenaire principal CASA.
- 7 mai, conférence à Chandler, partenaire principal Centre d'action bénévole Gascon-Percé.
- 8 mai, conférence en anglais à Gaspé, partenaire principal Vision Gaspé-Percé Now.
- 8 mai, conférence à Gaspé, partenaire principal FADOQ Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- 8 mai, conférence à Gaspé, partenaire principal GMF-U Grand Gaspé.
- 9 mai, conférence à Mont-St-Pierre, partenaire principal Club 50+ de Mont-St-Pierre.
- 10 mai, conférence à St-Adelme, partenaire principal Club 50+ de St-Adelme.
- 4 juin, conférence à Témiscouata-sur-le-Lac, partenaire principal Centre Femme du Témiscouata.
- 24 septembre, conférence à Cap-aux-Meules, partenaire principal GMF des Îles-de-la-Madeleine.

- 24 septembre, conférence à Cap-aux-Meules (hôpital), partenaire principal CSSS des Îles-de-la-Madeleine.
- 25 septembre, conférence en anglais à Grosse-Île, partenaire principal CAMI.
- 25 septembre, conférence à Grande-Entrée, partenaire principal Club 50+ de Grande-Entrée.
- 26 septembre, conférence à Bassin, partenaire Club 50+ de L'Île-du-Havre-Aubert,
- 26 septembre, conférence à Fatima, partenaires principaux Château Madelinot et Comité des clubs 50 ans et plus des Îles-de-la-Madeleine.
- 2 octobre, conférence à Trois-Pistoles, partenaire principal Centre d'action bénévole des Basques.
- 3 octobre, conférence à Rivière-du-Loup, partenaire principal Centre d'action bénévole des Seigneuries.
- 3 octobre, conférence à Rivière-du-Loup, partenaire principal Résidence Reine-Antier.
- 4 octobre, conférence à Rivière-du-Loup, partenaire principal Résidence Saint-Louis.
- 22 octobre, conférence à Matane, partenaire principal Relais Santé.

Expérience fructueuse de visiter les salons des aînés et des salons sur la santé afin d'identifier groupes et organismes intéressés par nos ateliers et conférences.

DIFFUSION MÉDIATIQUE

Le sujet de l'aide médicale à mourir a encore été très présent dans l'actualité en 2024. Il y a eu, dans un premier temps, le dépôt d'une pétition à la Chambre des Communes au mois d'août 2024, demandant la modification du Code criminel canadien afin de légaliser l'aide médicale à mourir au Canada pour les demandes anticipées pour les personnes atteintes de maladies neurovégétatives cognitives comme l'Alzheimer. Ainsi le Collectif a invité plus de 250 personnes ayant participé à nos conférences à se rendre sur le site de l'AQDMD pour signer la pétition. De plus un communiqué de presse du Bloc Québécois au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie a été publié dans plusieurs médias ainsi qu'aux membres du parti, invitant les citoyens à se rendre sur le site de l'AQDMD pour signer la pétition.

À l'automne 2024, la ministre des ainés, Sonia Bélanger, annonçait que les demandes anticipées seraient en vigueur à compter du 30 octobre 2024 au Québec.

Médias écrits

- Journal Le Mouton Noir édition mars-avril 2024 10 000 copies distribuées au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie Titre de l'article : Droit de mourir dans la dignité - Première année pour le Collectif Est-du-Québec de l'AQDMD.

- Journal Le Radar (Îles-de-la-Madeleine) Édition du 30 août au 5 septembre. Titre : Une série de conférences sur l'aide médicale à mourir. Une page complète avec photo du conférencier, le Dr Georges L'Espérance, président de l'AQDMD.

Médias télévisés

- 27 août, large extrait de la conférence de presse du Collectif Est-du-Québec avec diffusion d'un communiqué de presse élaboré en collaboration avec la firme de communication de l'AQDMD et présentée à la Télé de Radio-Canada Est-du-Québec au bulletin de nouvelles en manchette principale.

- 8 septembre, entrevue du porte-parole du Collectif sur la réaction de la région à l'annonce de la ministre des ainés ayant trait à la mise en vigueur des demandes anticipées pour les personnes atteintes de maladies comme l'Alzheimer au bulletin de nouvelles télé de Radio-Canada Est-du-Québec.

- 4 octobre, reportage télévisé élaboré au bulletin de nouvelles du réseau TVA Rivière-du-Loup de la conférence du Collectif tenue le 3 octobre à Rivière-du-Loup en partenariat avec le centre d'action bénévole des Seigneuries.

Entrevues à la radio

- 30 avril, Radio CHNC Pasbébiac
- 30 avril, Radio CIEUX FM Carleton-sur-Mer
- 1er mai, Radio Canada Gaspésie-îles-de-la-Madeleine
- 2 mai, BLEU FM Chandler-Haute-Gaspésie
- 3 mai, Radio-GASPÉSIE Gaspé
- 27 août, CFIM Cap-aux-Meules
- 7 octobre CFIM Cap-aux-Meules

ACTIVITÉS ET PRIORITÉS À VENIR D'ICI LE 31 MARS 2025

80% des citoyens que nous avons rencontré dans nos conférences et ateliers en 2023-2024 étaient des aînés, groupe de la population que le Collectif avait ciblé. Le respect et la compréhension des proches à l'égard de leurs parents et grands-parents sont essentiels afin de permettre à ces derniers de cheminer le plus sereinement possible vers leur choix de mourir dans la dignité et d'obtenir en enfin le respect de tous et chacun. Il reste donc à sensibiliser, éduquer et informer le

segment de la population qui est présentement sur le marché du travail. Il s'agit donc d'améliorer la qualité de vie des aînés et défendre leur droit de mourir dans la dignité en intervenant auprès des proches qui gravitent auprès des aînés. Il est plus efficace et moins onéreux d'utiliser alors les outils numériques pour les rejoindre tel que des webinaires. L'âgisme est beaucoup plus présent qu'on le pense, même si souvent cela s'exprime de façon inconsciente. En 2024, le Collectif a présenté des conférences aux médecins des GMF du grand Gaspé et au GMF des Îles-de-la-Madeleine, ainsi qu'une conférence pour les employés de l'hôpital des îles. Clientèle a priorisé en 2025.

- 22 janvier 2025 à 12h30, conférence en présentiel en partenariat avec le regroupement Est-du-Québec des infirmières retraitées du réseau de la santé.

- 28 janvier 2025 à 18h30, rendez-vous Alzheimer, un webinaire sera présenté aux intervenants et professionnels Société Alzheimer Gaspésie-les-Îles.

- 29 janvier 2025 à 13h30, rendez-vous Alzheimer un webinaire sera présenté aux intervenants et professionnels Société Alzheimer Gaspésie-les-Îles.

- 25 février 2025 à 11h30, un webinaire abordant la thématique des demandes anticipées d'AMM sera présenté aux intervenants du domaine communautaire, aux professionnels de la santé et aux employés des centrales syndicales des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

- 20 mars 2025, conférence en présentiel à Mont-Joli en partenariat avec le CAB de la Mitis.

L'ÉQUIPE DU COLLECTIF-EST-DU-QUÉBEC

Lise Marie Duguay du secteur MRC des Basques
Françoise Parisé du secteur MRC de Rivière-du-Loup
René Paquette du secteur MRC Rimouski-Neigette
Louise St-Laurent du secteur MRC de la Mitis

L'objectif est de doubler le nombre de membres de l'équipe en 2025